



Avec le soutien financier de la Commission européenne

## **PARTENARIAT STRATEGIQUE AIMF – COMMISSION EUROPEENNE**

**SGA N° DCI-NSAPVD/2019/405-171**

### **TERMES DE REFERENCE**

**Chargé/e d'animation du réseau des villes d'Asie du Sud Est  
A Phnom Penh (Cambodge)**

## 1. CONTEXTE

---

Les villes membres de l'AIMF d'Asie du Sud Est sont confrontées à de nombreuses problématiques communes :

- **Un développement démographique très rapide marqué par une urbanisation accélérée** : En 2010, 42% des habitants vivent dans des villes, cette proportion devant dépasser 50% dès 2025 ;
- **Un développement économique marqué par une forte croissance** : La région se développe à un rythme de croissance d'au moins 5% par an depuis 30 ans. La rapidité de la croissance dans la région peut se traduire par un accroissement des inégalités et l'arrivée massive de populations jeunes sur le marché du travail, notamment dans les villes. L'un des enjeux porte sur leur intégration et une croissance durable pour tous.
- **La vulnérabilité aux changements climatiques** : notamment du fait des populations nombreuses vivant à proximité des côtes; de la dépendance aux productions rizicoles qui sont affectées par les changements climatiques ; des inondations en zones urbaines et périurbaines pendant les périodes de pluie.
- **Le renforcement de l'intégration régionale au sein de l'ASEAN et de plusieurs forums régionaux.**

Dans ce contexte, les villes membres de l'AIMF d'Asie du Sud-Est ont engagé un rapprochement à Vientiane (Laos) dès avril 2013 qui s'est traduit par un cycle de conférences multipays autour des questions de préservation du patrimoine historique et de l'aménagement urbain, ainsi que des projets concrets. En décembre 2017 à Hué (Vietnam), les autorités sous-nationales d'Asie du Sud-Est, réunies dans le cadre du Partenariat Stratégique AIMF-UE, ont souligné l'importance et la nécessité de créer un réseau des villes dans la région d'Asie du Sud-Est pour renforcer la coopération sur la base du respect et de la confiance mutuelle au service d'une Communauté d'Asie du Sud-Est en paix, au service de la stabilité régionale, de la coopération et du développement durable.

Avec le soutien de l'Union européenne, les métropoles membres de l'AIMF souhaitent ainsi s'organiser afin d'ériger et partager des concepts et bonnes pratiques pour prévenir les crises, lier les citoyens, favoriser le développement.

A l'occasion de la 2<sup>nd</sup>e Conférence des Villes d'Asie du Sud-Est qui s'est tenue à Phnom Penh (Cambodge), le 2 décembre 2019, les participants représentant les villes et administrations sous-nationales du Cambodge, du Vietnam et du Laos, ont adopté un plan d'actions visant à renforcer leur coopération en vue d'atteindre des objectifs communs en matière de gestion des données numériques et smart cities, normalisation et standardisation, résilience et lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, ils ont décidé la mise en place d'un Bureau à Phnom Penh, dont la mise à disposition a été renouvelée en mai 2022.

## 2. OBJET DE LA MISSION

---

L'objet de la mission est d'accompagner le Secrétariat de l'AIMF, la Mairie de Phnom Penh et l'ensemble des autorités sous-nationales de la région, notamment au Cambodge, Laos et au Vietnam, dans le suivi des activités du réseau des villes d'Asie du Sud Est.

### 2.1 L'AIMF

L'AIMF est le réseau mondial des élus locaux francophones. Ensemble, ils nourrissent la vision d'une ville de demain porteuse d'une croissance durable et partagée, qui place l'homme au cœur du projet urbain. Ils développent une nouvelle forme de coopération qui combine une réflexion commune au plus haut niveau et une action de terrain qui donne la priorité à l'innovation et à l'expertise locale.

L'AIMF rassemble plus de 300 villes et Associations de villes dans 52 pays.

Elle a pour mission de porter la voix de ses membres pour faire prendre en compte leurs positions dans les différentes enceintes de décision, de faciliter l'incubation de projets et de mettre en œuvre des projets concrets en matière de développement urbain.

### 3. DESCRIPTIF DU POSTE

---

#### 3.1 Missions

Sous la responsabilité du Secrétaire permanent de l'AIMF, et basé au sein de la Mairie de Phnom Penh (Cambodge), le/la Chargé.e d'animation aura pour tâches :

- La cartographie des acteurs et partenaires intervenant dans le développement local ;
- La recherche de partenaires potentiels au niveau de l'Asean et des forums régionaux d'intégration (Commission du Mékong, Triangle de Développement Cambodge-Laos-Vietnam) ;
- Identifier les sources de financement potentielles et rechercher les financements nécessaires à la réalisation de projets concrets ;
- L'organisation de rencontres entre les villes de la région ;
- L'assistance technique en conception de projets auprès des villes demandeuses ;
- Concevoir, élaborer, rédiger, proposer, et suivre les projets concrets entrant dans les objectifs du réseau des villes d'ASE en coordination et étroit avec le Secrétariat permanent de l'AIMF ;
- Elaboration des messages et des stratégies de plaidoyer en vue de la prise en compte des problématiques Autorités locales ;
- Contribution à la stratégie de communication de l'AIMF, en la déclinant au niveau sous régional ;
- Rédaction des notes et rapports à l'intention des diverses instances de l'AIMF sur les sujets intéressant la sous-région
- Suivi de l'exécution du plan d'action annuel, assurer le reporting et le suivi-évaluation des activités ;
- Participation à la rédaction de rapports auprès de l'Union européenne
- Réalisation de toute autre activité nécessaire à la mise en œuvre du Partenariat stratégique AIMF-Union européenne.

#### 3.2 Profil et expérience recherchés

**Nature du poste : Chargé/e d'animation du réseau des Villes d'Asie du Sud Est**

##### Profil

- Connaissances des problématiques liées au développement urbain en Asie du Sud-Est ;
- Capacités rédactionnelles en anglais et/ou français. Rédaction de notes de lecture. Rédaction de rapports pour les partenaires ;
- Capacité de management et de gestion de projet ;
- Capacité de mobilisation de fonds et de gestion ;
- Autonomie dans le travail et capacité de travail en groupe et de mise en réseau ;
- Connaissance des procédures de gestion de projet européennes sera un plus.

##### Formation et expérience

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de second cycle ou d'une grande école (Bac +4) dans les domaines des sciences politiques, sciences sociales, gestion, administration ;
- Une spécialité en gouvernance urbaine, urbanisme, géographie, relations internationales sera un plus ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Des notions en khmer, en lao ou en vietnamien seraient un plus.
- Maîtrise du français et de l'anglais

#### 3.3 Lieu de travail

Le travail s'effectue à la Mairie de Phnom Penh (Cambodge).

Des missions ponctuelles dans l'ensemble des pays d'Asie du Sud-Est ou tout autre pays sont nécessaires à la mise en œuvre des activités.

### 3.4 Type de contrat

Contrat de services avec la Mairie de Phnom Penh

### 3.5 Durée du contrat

Le contrat est établi pour la durée de 12 mois (renouvelable)

## 4. MODALITES DE RECRUTEMENT

---

### 4.1 Procédure

Le recrutement est effectué par l'AIMF et ses partenaires, sur la base d'un appel à candidatures.

Le dossier est évalué selon les critères du profil et de l'expérience recherchés.

Les candidats retenus participeront à des entretiens

### 4.2 Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose d'

- une Lettre de candidature présentant la motivation du(e) la candidat(e), sa compréhension des enjeux du poste et de ses responsabilités ;
- un Curriculum Vitae détaillé ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité.

Si le dossier est retenu, les documents suivants devront être fournis avant l'entretien avec l'AIMF :

- Copie certifiée conforme à l'original des titres, diplômes, attestations de qualification ;
- Certificat médical attestant que le (la) candidat(e) remplit les conditions d'aptitude physique nécessaires

Les dossiers de candidatures, rédigés en français, doivent être envoyés par courrier électronique exclusivement aux adresses suivantes : [sp@aimf.asso.fr](mailto:sp@aimf.asso.fr) ; [a.ardesi@aimf.asso.fr](mailto:a.ardesi@aimf.asso.fr) ; [nuonpharat@hotmail.com](mailto:nuonpharat@hotmail.com) ; [vannak\\_seng@phnompenh.gov.kh](mailto:vannak_seng@phnompenh.gov.kh) ; [c.alfred@aimf.asso.fr](mailto:c.alfred@aimf.asso.fr) ; [h.hassani@aimf.asso.fr](mailto:h.hassani@aimf.asso.fr)

### 4.3 Calendrier

18 septembre 2022 à minuit                      Date limite de dépôt des candidatures

Septembre 2022                                      Entretiens

Octobre    Date souhaitée de prise de fonctions